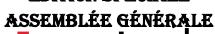
ÉDITION SPÉCIALE











SAISON 2021-2022

Journal officiel

vendredi 22 avril 2022

Mini-Foot Liège infos



N'hésitez pas à consulter le site : www.lffs-liege.be celui-ci est mis à jour régulièrement.



Le secrétariat provincial est accessible du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Vous pouvez envoyer un mail à : secretaire@lffs-liege.be
Les mails sont lus plusieurs fois par jour.





www.lffs-liege.be

Éditeur responsable :

Philippe Pitz

Secrétaire provincial Rue de Berneau, 24 4600 VISE

Tél : 04/341 52 82 E-mail : secretaire@Iffs-liege.be



ÉDITION SPÉCIALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Convocation à l'assemblée générale des clubs liégeois le 11 JUIN 2022 à 10h en la salle du Centenaire à Ougrée.

Présence obligatoire (Article 48 du R.O. de la L.F.F.S.)

Ordre du jour

1) Vérification des pouvoirs des délégués (voir Titre II - Chapitre 2 - Article 49 du R.O.)

Article 53 - Quorum de présence : l'Assemblée générale délibère valablement, quel que soit le nombre de clubs représentés.

- 2) Accueil et ouverture de l'assemblée générale par le président, Marcel Schoonbroodt.
- 3) Remise des diplômes
- 4) Rapports d'activités des différentes commissions
- 4.1 Commission sportive (Marcel Schoonbroodt)
- 4.2 Commission d'appel (Philippe Peterkenne)
- 4.3 Commission de modernisation (Philippe Peterkenne)
- 4.4 Commission vétérans (Daniel Gérard)
- 4.5 Commission des jeunes (Jonathan Rébuffatti)
- 4.6 Commission des espoirs (Chantal Frédérix)
- 4.7 Commission des arbitres (René Guilleaume)
- 4.8 Le mot du secrétaire provincial (Philippe Pitz)
- 5) Interpellation (Article 56 du R.O.)
- 6) Propositions de modifications apportées au règlement provincial

ÉDITION SPÉCIALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les propositions se trouveront, in extenso, dans la convocation publiée dans le journal officiel du 27 mai 2022.

7) Élections

7.1 Cooptation de Jonathan RÉBUFFATTI - Ratification

7.2 Représentation à l'Assemblée générale de la L.F.F.S. A.S.B.L. : huit mandats d'un an à pourvoir.

Sortants et rééligibles : Chantal FREDERIX, Philippe DELSA , Daniel GERARD, René GUILLEAUME, Alphonse LOVINFOSSE, Philippe PETERKENNE, Philippe PITZ, Marcel SCHOONBROODT.

Les candidatures sont à envoyer par recommandé ou courrier simple au secrétariat provincial (LFFS Liège, c/o Philippe Pitz, rue de Berneau 24, 4600 Visé) ou par courriel à secretaire@lffs-liege.be au plus tard le 21 mai 2022. Pour être candidat, la personne :

- Doit être âgée de plus de 18 ans ;
- Doit jouir de ses droits civils et politiques ;
- Doit être affiliée à un cercle de la L.F.F.S. depuis au moins deux saisons sportives consécutives ;
- Ne peut pas être sous le coup d'une suspension avec ou sans sursis ;
- Ne peut pas avoir, par le passé, subi une sanction de plus de treize semaines ou équivalente à la L.F.F.S. ou dans toute autre fédération sportive reconnue par le C.O.I.B., au cours des trois dernières saisons.

7.3 Comité exécutif national de l'A.B.F.S. A.S.B.L. : un mandat de 6 ans à pourvoir.

Sortant et rééligible : Marcel SCHOONBROODT.

 Les candidatures sont à envoyer par recommandé ou courrier simple au secrétariat fédéral (LFFS, Esplanade de la Légia 9/1, 4430 Ans) ou par courriel à secretariat@lffs.eu au plus tard le 14 mai 2022.

Pour être candidat, la personne :

- Doit être âgée de plus de 18 ans ;
- Doit jouir de ses droits civils et politiques ;
- Doit être affiliée à un cercle de la L.F.F.S. depuis au moins deux saisons sportives consécutives ;
- Ne peut pas être sous le coup d'une suspension avec ou sans sursis ;

ÉDITION SPÉCIALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Ne peut pas avoir, par le passé, subi une sanction de plus de treize semaines ou équivalente à la L.F.F.S. ou dans toute autre fédération sportive reconnue par le C.O.I.B., au cours des trois dernières saisons.

7.4 Comité Exécutif provincial

Aucun mandat à pourvoir

7.5 Conseil d'administration de la L.F.F.S.

Aucun mandat à pourvoir

7.6 Assemblée générale de l'A.B.F.S. A.S.B.L. : 3 mandats de 6 ans à pourvoir.

Sortants et rééligibles : Philippe DELSA, Philippe PETERKENNE, Marcel SCHOONBROODT.

Sortante non rééligible : Chantal FREDERIX.

Les candidatures sont à envoyer par recommandé au secrétariat provincial (LFFS Liège, c/o Philippe Pitz, rue de Berneau 24, 4600 Visé) au plus tard le 21 mai 2022.

Pour être candidat, la personne :

- Doit être âgée de plus de 18 ans ;
- Doit jouir de ses droits civils et politiques ;
- Doit être affiliée à un cercle de la L.F.F.S. depuis au moins deux saisons sportives consécutives ;
- Ne peut pas être sous le coup d'une suspension avec ou sans sursis ;
- Ne peut pas avoir, par le passé, subi une sanction de plus de treize semaines ou équivalente à la L.F.F.S. ou dans toute autre fédération sportive reconnue par le C.O.I.B., au cours des trois dernières saisons.

8) Situation financière de la province

Au terme de l'assemblée, le verre de l'amitié sera offert par le comité exécutif.

